



ministère
éducation
nationale



Ministère de l'éducation nationale

Le Directeur adjoint du cabinet

Paris, le 08 NOV. 2013

Monsieur le contrôleur général,

Vous avez appelé l'attention de Monsieur Vincent PEILLON, ministre de l'éducation nationale, sur les observations que vous avez faites à l'issue des visites effectuées par vos équipes dans les centres éducatifs fermés (CEF) de Pionsat et d'Hendaye.

Le ministre a pris connaissance avec une particulière attention de vos recommandations et il m'a demandé de vous répondre.

Vous le savez, la gestion des CEF dépend du ministère de la justice et, plus particulièrement, de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ). Néanmoins, nous avons bien noté les éléments qui relèvent plus précisément du ministère de l'éducation nationale.

Concernant le CEF d'Hendaye dans les Pyrénées-Atlantiques, les observations que vous avez bien voulues nous transmettre concernent exclusivement la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

S'agissant du projet éducatif du CEF de Pionsat dans le Puy-de-Dôme, je vous informe que la nouvelle directrice du centre, nommée au mois d'août dernier, procède actuellement, avec la nouvelle équipe de direction, à la finalisation du nouveau projet éducatif qui viendra donc se substituer à celui élaboré en juin 2010.

Concernant le renforcement de l'équipe pédagogique que vous appelez de vos vœux, je vous précise que deux commissions de recrutement se sont réunies le 16 et 25 septembre dernier à la suite de la publication d'un appel à candidature pour pourvoir un poste d'enseignant. Ainsi, depuis le 1^{er} octobre dernier, Madame COLLIN, professeure des écoles possédant une assez large expérience dans la prise en charge de la difficulté scolaire, enseigne au CEF de Pionsat.

.../...

Monsieur Jean-Marie DELARUE
16/18 Quai de la Loire
BP 10301
75921 PARIS 19

BDC/2013017575/DI/CB
VL du 28/10/2013/N° 70317

Pour améliorer la permanence éducative et, notamment durant les vacances scolaires, un éducateur supplémentaire est en cours de recrutement par la PJJ. Il aura pour mission de venir en appui du projet éducatif.

Enfin, la création à la rentrée 2013 d'un poste de directeur adjoint académique des services de l'éducation nationale (DASEN) dans le Puy-de-Dôme, chargé notamment des dossiers relevant de la politique interministérielle, permettra un suivi et un pilotage plus précis de ce dispositif.

Espérant avoir utilement répondu à vos interrogations, je vous prie de croire, Monsieur le contrôleur général, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Bernard LEJEUNE